

AFFAIRE N° 14

ECHANGE DE TERRAINS AVEC LES CONSORTS RAMASSAMY A DOMENJOD

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Commune a acquis récemment, dans le cadre des réserves foncières départementales pour l'habitat très social, un terrain situé à Domenjod, de 16 840 m<sup>2</sup>, cadastré section CX n° 188, n° 190, n° 276, n° 282, n° 283 et n° 284. Ce terrain, qui appartenait à l'origine aux Consorts RAMASSAMY Michel, avait été exproprié par le Département, puis rétrocédé à la Commune.

Une partie de celui-ci (11 799 m<sup>2</sup>) fait l'objet d'un projet de cession à la S.H.L.M.R., en vue de la construction de cinquante Logements Locatifs Sociaux, opération baptisée "Louisiane" -opération qui vous est présentée dans une délibération séparée-.

Les Consorts RAMASSAMY souhaitent récupérer le surplus (constructible et peu accidenté), soit 5 090 m<sup>2</sup> (parcelles cadastrées section CX n° 188, n° 282, n° 283 et n° 284), et acceptent de céder en échange à la Commune une surface double (10 180 m<sup>2</sup>) issue de la parcelle cadastrée section CX n° 285, actuellement classée en zone agricole au Plan d'Occupation des Sols.

Le Service des Domaines ayant évalué à 175 F/m<sup>2</sup> le terrain constructible cédé par la Commune et à 70 F/m<sup>2</sup> le terrain agricole cédé par les Consorts RAMASSAMY, il vous appartient, conformément à la réglementation, de motiver votre décision de passer outre à cet avis.

En cas d'accord, je vous demande de m'autoriser à signer l'acte d'échange et de décider si les frais seront partagés ou mis à la charge exclusive des Consorts RAMASSAMY qui ont demandé cet échange.

AVIS DES COMMISSIONS

Les Commissions URBANISME et FINANCES émettent un avis favorable.

---

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

Le Conseil Municipal motive, par ailleurs, la décision de dépassement par rapport à l'estimation des Domaines.

Le terrain reçu en échange permettra de lancer rapidement une deuxième tranche de Logements Sociaux, d'amorcer l'extension du village de Domenjod vers l'ouest, et de créer une liaison routière plus directe vers la Bretagne.

\*

\*

\*